

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité

QUE :-

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 25 juin 2019 à 20 h 00, à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, située au 2815 avenue Royale.

Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur les objets suivants :

1. Avis de convocation
2. Ordre du jour
3. Demande de dérogation mineure : Lot 2 820 032
4. Otroi de contrat : Travaux de réfection de l'avenue St-Luc
5. Divers
6. Période de questions
7. Clôture

DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 17^e jour du mois de juin deux mille dix-neuf.

.....
Jean-Francois Comeau, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 15 h 30 et 16 h 30, le 17^e jour du mois de juin 2019, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de juin deux mille dix-neuf.

.....
Jean-Francois Comeau, directeur général